

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE



▶ Depuis 20 ans, l'Association Promotelec et Consuel ont réuni des acteurs engagés pour mettre en commun leurs données afin d'analyser l'évolution de la sécurité électrique et de l'améliorer

Aujourd'hui encore de nombreux incidents
sont de source électrique



INCENDIES D'HABITATION/AN



200 000 incendies d'habitation

entraînant

sur place environ

300 décès et **15 600** blessés

dont



82 000

incendies avec interventions
des Sapeurs-Pompiers



50 000

incendies de source électrique :

- **61 %** liés aux équipements électriques
- **36 %** liés aux installations fixes ou mobiles
- **3 %** liés aux installations des parties communes ou la distribution d'énergie

ACCIDENTS ÉLECTRIQUES/AN



3 000 personnes

victimes d'électrisation

40 personnes

victimes d'électrocution

DOMMAGES ÉLECTRIQUES/AN



400 000

Les causes sont :

- foudre, surtension, surintensité
- échauffement
- défaillance d'un composant
- défaut électrique

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES/AN

Pour les incendies d'habitation,
elles sont estimées à environ
4,2 Milliards d'€
donc **1 Milliard d'€** pour les incendies
de source électrique

Pour les dommages et
accidents électriques,
elles sont estimées
à environ
1,6 Milliard d'€

DONNÉES CLÉS DE RÉFÉRENCE

FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2015

35 Millions de logements dont
29 Millions de plus
de 15 ans

LOGEMENTS avec installations électriques de plus de 15 ans

2/3 des installations électriques
ne respectent pas au moins
1 des 6 points de sécurité*
réglementaire :

- **80 %** avec une prise de terre
défectueuse
- **60 %** avec une mauvaise
liaison équipotentielle et
la zone de sécurité des
salles d'eau n'est pas
respectée
- **60 %** présentent des risques
de contacts directs
avec des éléments
sous tension
- **50 %** ont des appareils
vétustes

PARTIES COMMUNES : installations électriques

- **75 %** présentent des risques
de contacts directs
avec des éléments
sous tension
- **50 %** présentent des risques
de contacts indirects
avec des éléments
sous tension

*Décret N° 2008-384 du 22-04-2008



En 41 ans,
le nombre d'électrocutions/an
a été divisé par 5,
passant de 200 à 40



Grâce à l'évolution des réglementations :

- Les décrets sur la protection
des travailleurs en 1962
- La norme NF C 15-100 et
la prise de terre en 1969
- Le tableau électrique en 1980
- Le dispositif différentiel 30 mA en 1991
- Le diagnostic électrique obligatoire
(DEO) pour la vente des logements
de plus de 15 ans en 2009
- Le DEO pour la location d'un logement
à partir de 2017



Corrélation directe
entre la réglementation
et la baisse des sinistres



PASSEZ À L'ACTION

- **Participez** à nos groupes de travail
- **Contribuez** au fonctionnement de la structure
- **Transmettez**-nous des données pour enrichir notre Observatoire
- **Venez assister** à la prochaine restitution de données



Pour nous contacter : contact@onse.fr

